

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 4 avril 2018

Etaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Laurent ROUSSELOT - M. Jean Marc BOUSCHBACHER - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Pascal FERRARD - Mme Sylvie PALUMBO - M. Thibault HEINTZ

Absents - Excusés :

Mme Christine BOUYER

M. Jean-Claude HATIER pouvoir à M Yves DESVERNES

Mme Petra LAURAIN pouvoir à Mme Nicole DELAVILLE

M. Régis BELGERI pouvoir à M. Jean-Marc BOUSCHBACHER

Mme Annette RODIER pouvoir à Mme Agnès JEANMICHEL

Mme Marlène CLEMENT pouvoir à Mme Thérèse LALOGÉ

Date de la convocation : 27 mars 2018

Monsieur le Maire demande

Début du conseil : 20 h 35

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance .

Approbation du dernier procès-verbal

1 - Vote des comptes administratifs 2017 (*bâtiment Route de Vittel Commune*)

2 - Approbation compte de gestion 2017 (*bâtiment Route de Vittel – Commune*)

3 - Vote budgets primitifs 2018 (*Lot. Hexagone 4^{ème} tranche – Bâtiment Route de Vittel - Forêt – Eau – Assainissement*)

4 - Vote des 4 taxes

5 - RIFSEEP

6 - S.M.I.C : participation financière année 2018

7 - S.M.E.D.V : délégation de la compétence éclairage public 2019 – 2022

Préparation budget primitif 2018 : Commune

- Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance 2018 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Monsieur ROUSSELOT indique qu'il a été omis de mentionner que les membres du Conseil ont accepté de soutenir l'action de Mr le Député J.J. GAULTIER concernant la réduction de la vitesse maximale de 90 km à 80 km/h.

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 et 2 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2017 (bâtiment Route de Vittel – Commune) (délibération n° 2018.04.04/01 - délibération n° 2018.04.04/02 – délibération n° 2018.04.04/1.1 – délibération n° 2018.04.04/1.2 – délibération n° 2018.04.04/2.1 – délibération n° 2018.04.04/1.2.1)

Budget bâtiment route de Vittel

Madame Sylvie PALMBO fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 13 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		114,929,50	181,77	
Opérations de l'exercice	66.794,12		24.556,79	39.589,63
TOTAUX	66.794,12	114.929,50	24.738,56	39.589,63
Résultats de clôture		48.135,56		14.851,07
Reste à réaliser	18.700,00			
TOTAUX CUMULÉS	85.494,12	114.929,50	24.738,56	39.589,63
Résultats définitifs		29.435,38		14,851,07

Budget commune

Madame Sylvie PALUMBO fait lecture du compte administratif de l'exercice 2017 dressé par Monsieur Yves DESVERNES, maire, représentant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après avoir vérifié que le compte administratif et le compte de gestion du Receveur Municipal sont en concordance, les membres du Conseil Municipal arrêtent, à 13 voix pour, les résultats tels que présentés et résumés ci-dessous :

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	121.779,07			269.843,19
Opérations de l'exercice	497.294,32	766,383,24	819.030,28	1.018.071,05
TOTAUX	619.073,39	766.383,24	819.030,28	1.287.914,24
Résultats de clôture		147.309,85		486.883,96
Restes à réaliser	181.063,00	14.931,00		
TOTAUX CUMULÉS	800.136,39	781.314,24	819.030,28	1.287.914,24
Résultats définitifs	18.822,15			468.883,96

3 – VOTE BUDGETS PRIMITIFS 2018 (Lot. Hexagone 4^{ème} tranche – Bâtiment Route de Vittel - Forêt – Eau – Assainissement) (délibérations n° 2018.04.04/03- n° 2018.04.04/3.1)

Monsieur le Maire présente les budgets Eau, Assainissement, Forêt, bâtiment route de Vittel et du lotissement l'Hexagone pour l'année 2018.

Ces budgets ont été validés par la Commission Finances réunie le 29 mars 2018.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil approuvent, à l'unanimité, les budgets proposés pour l'année 2018.

4 - VOTE DES QUATRE TAXES (délibération n° 2018.04.04)

Monsieur DESVERNES distribue l'état récapitulatif des quatre taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, CFE)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté (à mains levées 10 pour et 4 contre) fixe pour 2018 les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit :

- Taxe d'habitation :	23.07 %
- Taxe foncière bâti :	13.84 %
- Taxe foncière non bâti :	34.08 %
- C.F.E :	18.12 %

L'application de ces taux sur les bases d'impositions prévisionnelles 2018 communiquées par la DGFIP produit la somme de 361 760,00 €.

5 - RIFSEEP (délibération N) 2018.04.04/05)

Monsieur le Maire rappelle les finalités du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) qui a été présenté et validé lors du conseil en date du 22 décembre 2017 dont les employés municipaux vont bénéficier. Ce nouveau régime indemnitare se substituant aux régimes institués antérieurement.

Il indique qu'avant sa mise application nos propositions doivent être soumises au Comité Technique du Centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Dans un premier temps notre dossier a été rejeté. Puis dans leur séance du 20 mars, nos critères d'attribution ont été retenus.

Il y a lieu maintenant de valider cette décision.

A l'unanimité, le Conseil confirme l'avis du Comité Technique.

6 - S.M.I.C : participation financière année 2018 (délibération n° 2018.04.04/06)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges a fixé en date du 13 février 2018, la participation financière annuelle forfaitaire de la commune de DARNEY à 645.00 €.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte de verser le montant ci-dessus.

Puis un courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges, invite le Conseil à se prononcer sur la demande d'adhésion pour :

- la Commune de ETIVAL-CLAIREFONTAINE (canton de Raon l'Etape)
- le Syndicat Intercommunal de LAVELINE-DEVANT-BRUYERES, JUSSARUPT et HERPELMONT
- le Syndicat d'Assainissement Non Collectif (SDANC)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité se prononce pour l'adhésion des collectivités précitées.

7 - S.M.E.D.V : délégation de la compétence éclairage public 2019 – 2022 (délibération n° 2018.04.04/07)

Le Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges nous informe que la délégation de la compétence "éclairage public" est à renouveler.

A l'unanimité, les membres du Conseil décident de déléguer la compétence optionnelle « éclairage public » pour l'investissement et la maintenance au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, pour les années 2019, 2020, 2021 et 2022.

Questions et Informations diverses :

- le 23 mai 2018, les fréquences de la TNT changent : la commune est concernée ;
- remerciements de la Fondation du Patrimoine pour l'octroi de la cotisation 2018 ;
- La direction du groupe CIC nous informe que la succursale de Darney sera définitivement fermée le 31 mai 2018 ;
- travaux rue Jules Ferry : reste la préparation des massifs ;
- vandalisme au château : des individus se sont introduits dans les combles par l'échafaudage existant. Ils ont dérobés des balais et des arrache-clous. Les portes du souterrain et des anciennes toilettes ont été arrachées ;
- nous recevons le 13 avril l'ATD afin de préparer l'avant projet de démolition du dispensaire ;
- revitalisation des "bourgs centres" : pour mener à bien ce dossier, il faudra faire appel à un technicien dont la rémunération sera prise en charge conjointement avec la commune de Xertigny qui a été retenue également dans ce projet;
- la station de traitement de l'eau est opérationnelle : l'unité mobile va être enlevée mardi 10 avril ;

Travail sur le budget : commune.

Les autres dates de préparation des budgets sont prévues les jeudis 12 et 18 avril lors des séances du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Darney, 4 avril 2018

Le Maire

Y. DESVER

